



Mairie de ROCBARON  
Place du Souvenir français  
83136

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

### Tableau annuel d'avancement au grade de RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 2<sup>EME</sup> CLASSE

Jean-Claude FELIX, Maire de la Commune de ROCBARON,

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, et notamment son article 17 ;

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 79 et 80 ;

**Vu** l'arrêté du Maire n°2020-106-089 en date du 03 juillet 2020 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Josselin BERTELLE ;

**Vu** le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012, portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs ;

**Vu** l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire réunie le 07 septembre 2020;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** Pour l'année 2020, le tableau d'avancement au grade de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe est fixé comme suit :

Nom - Prénom	Grade et Echelon actuel	Date d'effet
BEAUVOIS Fabrice	Rédacteur, 8 <sup>ème</sup> échelon	01/01/2020

**ARTICLE 2 :** Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion du Var, afin que celui-ci en assure la publicité.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté pourra être contesté devant le tribunal administratif dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement.

Fait à ROCBARON,  
Le 28 septembre 2020

Pour le Maire,  
Josselin BERTELLE,  
Conseiller Municipal délégué aux  
Ressources Humaines et aux affaires juridiques



Mairie de ROCBARON  
Place du Souvenir français  
83136

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

**Tableau annuel d'avancement au grade de  
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL  
DE 1ERE CLASSE**

Jean-Claude FELIX, Maire de la Commune de ROCBARON,

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, et notamment son article 17 ;

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 79 et 80 ;

**Vu** l'arrêté du Maire n°2020-106-089 en date du 03 juillet 2020 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Josselin BERTELLE ;

**Vu** le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

**Vu** l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire réunie le 07 septembre 2020;

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1 :** Pour l'année 2020, le tableau d'avancement au grade d'Adjoint Administratif principal de 1ère classe est fixé comme suit :

Nom - Prénom	Grade et Echelon actuel	Date d'effet
MUSCAT Nicole	Adjoint Administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe, 10 <sup>ème</sup> échelon	01/07/2020
BOUCHER Agnès	Adjoint Administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe, 9 <sup>ème</sup> échelon	01/07/2020

**ARTICLE 2 :** Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion du Var, afin que celui-ci en assure la publicité.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté pourra être contesté devant le tribunal administratif dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement.

Fait à ROCBARON,  
Le 28 septembre 2020

Pour le Maire,  
Josselin BERTELLE,  
Conseiller Municipal délégué aux  
Ressources Humaines et aux affaires juridiques



Mairie de ROCBARON  
Place du Souvenir français  
83136

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

### Tableau annuel d'avancement au grade de ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Jean-Claude FELIX, Maire de la Commune de ROCBARON,

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, et notamment son article 17 ;

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 79 et 80 ;

**Vu** l'arrêté du Maire n°2020-106-089 en date du 03 juillet 2020 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Josselin BERTELLE ;

**Vu** le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

**Vu** l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire réunie le 07 septembre 2020;

#### ARRÊTÉ

**ARTICLE 1 :** Pour l'année 2020, le tableau d'avancement au grade d'Adjoint Administratif principal de 2ème classe est fixé comme suit :

Nom - Prénom	Grade et Echelon actuel	Date d'effet
ROUSSET Chantal	Adjoint Administratif, 9 <sup>ème</sup> échelon	01/01/2020

**ARTICLE 2 :** Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion du Var, afin que celui-ci en assure la publicité.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté pourra être contesté devant le tribunal administratif dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement.

Fait à ROCBARON,  
Le 28 septembre 2020

Pour le Maire,  
Josselin BERTELLE,  
Conseiller Municipal délégué aux  
Ressources Humaines et aux affaires juridiques



Mairie de ROCBARON  
Place du Souvenir français  
83136

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

### Tableau annuel d'avancement au grade de ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2<sup>EME</sup> CLASSE

Jean-Claude FELIX, Maire de la Commune de ROCBARON,

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, et notamment son article 17 ;

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 79 et 80 ;

**Vu** l'arrêté du Maire n°2020-106-089 en date du 03 juillet 2020 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Josselin BERTELLE ;

**Vu** le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;

**Vu** l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire réunie le 07 septembre 2020;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** Pour l'année 2020, le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe est fixé comme suit :

Nom - Prénom	Grade et Echelon actuel	Date d'effet
DELANNOY Andrée	Adjoint technique, 8 <sup>ème</sup> échelon	01/01/2020
PAYET Émilie	Adjoint technique, 6 <sup>ème</sup> échelon	01/09/2020

**ARTICLE 2 :** Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion du Var, afin que celui-ci en assure la publicité.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté pourra être contesté devant le tribunal administratif dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement.

Fait à ROCBARON,  
Le 28 septembre 2020

Pour le Maire,  
Josselin BERTELLE,  
Conseiller Municipal délégué aux  
Ressources Humaines et aux affaires juridiques